

Kigali, le 01 SEP 1976



A traiter par
Date entrée: 4-9-76 a 11h00
N° Classement: 5670/44.08.07

N° I3/06/1334 /76

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Tis urgent:
MM. SEMATEKA et NKULIKI
nos en occuper

Réf. n° : Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.-

Annexe :

Objet : *1/9* Conférence Africaine
de Kigali 4-9 sept.76

1/9 Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 2I52/IA.04 du 12 août 1976 dont l'objet est ci-émargé, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les frais de transport, de restaurant et d'hébergement du Ballet de Mbazi seront à charge de la Conférence. Aussi vous demanderions-nous de bien vouloir nous évaluer à l'avance les dépenses à effectuer.

Quant à la soirée dansante, c'est votre département qui l'organisera comme il le fait habituellement. C'est-à-dire que l'entrée sera payante à votre profit et que les orchestres seront payés sur les recettes de la soirée. Nos délégués qui voudront s'y rendre paieront également leur ticket d'entrée ainsi que toutes les dépenses relatives à la soirée.

Nous remerciant de votre franche collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif,
Dr. Cl. KAMILINDI.

90/1/6

- Copie pour information à :
- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
 - Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KIGALI.
 - Monsieur le Ministre de l'Intérieur KIGALI.
 - Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement KIGALI.
 - Monsieur le Ministre de l'Education Nationale KIGALI.
 - Monsieur le Ministre de la Santé Publique KIGALI.
 - Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi KIGALI.

SCT

16/9



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Monsieur le Président du Cercle de
Développement de la Commune Shyerongi (CEDECOS)
Commune Shyerongi
Préfecture KIGALI.

A traiter par

Date entrée: le 19/1/76

N° Classement: 5.6.2.114.08 01

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Conférence Africaine sur
la Famille à Kigali
du 4 au 9 septembre 1976

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes invité à participer ou à vous faire représenter à la Conférence Africaine sur la Famille, qui se tiendra à Kigali du 4 au 9 septembre 1976, dans les locaux du Lycée Notre Dame de Citaux.

Le thème de la Conférence est "l'Engagement des Familles Africaines dans le développement rural et urbain". Les documents vous informant sur la Conférence sont joints à la présente. Par la même occasion, je vous fais savoir que votre projet a été retenu pour être visité par les délégués à ladite Conférence, lundi 6 septembre dans l'après-midi. En conséquence, je vous demande de bien vouloir préparer cette visite.

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif,

Dr. Cl. KAMILINDI.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.

cl.

2152 / 14 04

Vu
12/8
Vu 12/76
8

Monsieur le Ministre des Affaires
Sociales et du Mouvement Coopératif
KIGALI

Conférence Africaine
Kigali, 4-9 sept 1976.

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n° 13/06/1104/76
du 2 août 1976 adressée au Président du Comité des Fêtes et Conférences
dont j'ai reçu copie, j'ai l'honneur de vous assurer la plus franche col-
laboration du Ministère de la Jeunesse pour la réussite de la Conférence.
Je tiens cependant à vous signaler qu'en ce qui concerne le divertisse-
ment des participants, le Ministère de la Jeunesse est prêt à tout organi-
ser à condition que la totalité des frais de déplacements et de séjour du
ballet de NBAZI, ainsi que les frais relatifs à la soirée dansante du
4 septembre, soit défalquée sur le "budget de la Conférence".

Le Ministre de la Jeunesse
NTEZIKYAYO Simson.

C.P.I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux
Publics et de l'Equipement
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Santé
Publique
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de l'Emploi
KIGALI

Kigali, le ..02 Août 1976.....

N° 13/06/ 1104/76

A traiter par *Legislatif*
Date d'entrée: *4-8-76*
N° classement: *5392/14.04*
15/8

Monsieur le Directeur du Protocole d'Etat
à la Présidence de la République,

Président du Comité des Fêtes et Conférences
KIGALI.-

Objet: Conférence Africaine
Kigali 4-9 Sept 1976.-

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez déjà le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif conjointement avec l'Union Internationale des Organismes Familiaux (UIOF) organise une conférence Africaine sur la Famille du 4 au 9 Septembre prochain sur le thème "L'engagement des familles africaines dans le développement rural et urbain".

Je tiens à vous rappeler que cette conférence revêt une très grande importance pour notre pays. En effet, outre les thèmes si actuels qui y seront abordés, c'est à l'issue de cette conférence que sera installé à Kigali le Secrétariat Régional de l'UIOF pour les pays Africains situés au Sud du Sahara.

La préparation de cette conférence pose évidemment des problèmes d'ordre financier, matériel et technique. C'est pour cela que nous sollicitons l'intervention du Comité des Fêtes et Conférences pour nous aider à trouver leur solution .

J'annexe à la présente les problèmes importants débattus par le Comité d'organisation de la conférence dans ses réunions du 20 et surtout du 30 juillet 1976. Vous verrez qu'il y a des questions qui sont encore à régler et que je sou mets au Comité des Fêtes et Conférences.

Comptant sur votre collaboration et votre intervention rapide, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expresssion de ma considération distinguée.

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif,

Dr. Cl. KAMILINDI.-

Copie pour information à:

-Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
KIGALI.

- Monsieur le Ministre des Travaux Publics
et de l'Equipement
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de la Santé Publique
KIGALI.

✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
KIGALI.

Principales questions débattues aux réunions du 20 et du 30 juillet 1976.

1° Questions déjà réglées:

a) Le budget de la conférence

Voici les aides sur lesquelles nous pouvons actuellement compter:

- France : 100.000 FF.
- Belgique : 120.000 FF.
- U.S.A. : 18.000 dollars (pour l'interprétation simultanée)
- O.C.A.M. : 100.000 FF.
- AGE COP : 200.000 FF. (frais de voyage de 2 délégués par pays membre de l'AGE COP) et envoi d'un Coopérant Technique pour la préparation de la Conférence.
- UNESCO : 8.500 dollars

Soit un total de 12.459.635 de francs rwandais.

b) Création des sous-commissions chargées de l'organisation matérielle et technique de la Conférence

1) Sous-commission : Service d'accueil

Responsable: UWIMANA Jean Marie Vianney, Directeur au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.

2) Sous-commission chargée du Service d'hébergement et de restauration

Responsable : NIYONTEZE Charles, Chef de Division à l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux

3) Sous-commission: Visites sociales et loisirs

Responsable : Madame MUREGO Hélène, Chef de Bureau au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.

4) Sous-commission: Secrétariat et Comité de rédaction

Responsable : Monsieur MUYANGO Claver, Directeur Général au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.

5) Sous-commission: Transport

Responsable : Monsieur SENYONI Athanase, Chef de Division au Ministère des Postes et des Communications

6) Sous-commission: Relations interprètes - Conférence:

Monsieur LEMON Comlan Michel, Coopérant Technique de l'AGE COP.

7) Sous commission: Presse, publicité et aménagement de la Salle de Conférence

Responsable: Monsieur NYABYENDA Boniface, Directeur Général au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.

8) Sous-commission : Coordination des travaux de la Conférence et Gestion du budget

Responsable: Madame HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence, Secrétaire Général au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.

2° Problèmes qui restent à régler et dont la solution requiert l'intervention du Comité des Fêtes et des Conférences.

- Hébergement: Le Comité d'Organisation de la Conférence a déjà contacté les hôtels de Kigali et a pu faire réserver 85 chambres.

Nous demandons au Comité des Fêtes et des Conférences de bien vouloir réquisitionner une trentaine de chambres à la Procure, les chambres au Coltar ainsi que les maisons de passage pour loger les délégués de marque.

- Visites sociales et loisirs

Le Comité des Fêtes et des Conférences est prié d'intervenir auprès du Ministère de la Jeunesse pour faire venir le groupe de danseurs de Mbazi et organiser une soirée dansante le samedi 4 septembre 1976 pour permettre aux participants de se divertir.

- Secrétariat et Comité de rédaction

Le Comité d'Organisation de la Conférence Africaine de la famille souhaiterait que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération mette à la disposition de la Conférence:

- 12 machines à dactylographier
 - 3 machines à ronéotyper
 - 1 machine à photocopier
 - 12 meilleurs dactylographes dont quelques sténo-dactylographes.
- Nous souhaiterions que ces gens soient libérés à partir du 9/8/76.

• 3 bons bilingues (la Conférence rassemblera en effet anglophones et francophones).

• En vue de la préparation des documents de travail de la Conférence, les personnes suivantes sont à réquisitionner. Le Comité des Fêtes et des Conférences est prié de contacter les départements qui les emploient durant la période de la Conférence c.à.d du 4 au 9 septembre 1976 pour les libérer du 9 au 14 Août 1976.

Ces personnes sont:

- Gatabazi Félicien, Secrétaire Général au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement.
- NIYIBIZI Silas, Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse.
- MUNYANGAJU Aloys, Directeur Général au Ministère de l'Intérieur
- Mfizi Christophe, Directeur Général de l'Office Rwandais de l'Information
- Gakwaya Dominique, Directeur Général à la Présidence
- Gatanazi Athanase, Directeur Général au Ministère du Plan
- Dr. HAKIZIMANA Cyprien, Hôpital de Gisenyi
- Madame Mutwe Sperantia, Chef de Division au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Sr. Jean-Baptiste, Fonctionnaire au Ministère de l'Education Nationale
- Madame NSANZUBUHORO Victoire, Professeur au Lycée Notre Dame de Citeaux.

- Transport : Il est demandé au Comité des Fêtes et des Conférences de réquisitionner en faveur de la Conférence
 - . 45 véhicules y compris 4 bus pour les visites sociales (le rang des délégués sera communiqué au Comité des Fêtes et des Conférences une semaine avant la Conférence)
 - . 8.000 litres d'essence.

N.B. Pour ce qui concerne le Secrétariat et le transport, la Conférence prendra en charge les heures supplémentaires des secrétaires dactylographes et sténo-dactylographes et des chauffeurs ainsi que les frais de réparation des véhicules mis à sa disposition.

- Presse, publicité et aménagement de la salle de Conférence

Le Comité des Fêtes et des Conférences est prié d'intervenir auprès :

- du Ministère des Postes et des Communications pour l'installation des téléprimeurs telex
- du Ministère de l'Education Nationale et du Lycée Notre Dame de Citeaux pour que la Salle de Conférence soit réservée aux travaux de la Conférence. Il semblerait en effet que le Ministère de l'Education Nationale a l'intention d'organiser dans les locaux du Lycée une session de recyclage pour les professeurs de mathématiques pendant la période de la Conférence.
- du Gouvernement afin qu'il veuille bien prendre à sa charge la réception qui est prévu le premier jour après la séance d'ouverture de la Conférence.

Voilà donc les problèmes posés par l'organisation de la Conférence Africaine de Septembre. L'intervention du Comité des Fêtes et des Conférences est requise pour trouver leur solution.

CONFERENCE AFRICAINE DE L'UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX.

KIGALI, RWANDA - 4 au 9 SEPTEMBRE 1976

NOTE INTRODUCTIVE.

En 1970, les représentants des intérêts familiaux des pays d'Afrique se sont réunis à l'Université de Butare, à l'initiative du Ministère Rwandais chargé des questions familiales et sociales et de l'Union Internationale des Organismes Familiaux. Etaient concernés les pays anglophones et francophones de l'Afrique du Sud du Sahara et 22 d'entre eux ont répondu à la double invitation qui leur avait été adressée. Il s'agissait pour les pays francophones du Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République populaire du Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre et pour les pays anglophones de l'Ethiopie, du Ghana, Kenya, Nigeria, Somalie, Tanzanie, Uganda et Zambie.

Cette rencontre d'une semaine a pris la forme d'un colloque interafricain qui a pu être réalisé avec le concours conjoint du Gouvernement du Rwanda et de l'Union Internationale des Organismes Familiaux.

Le financement en a été assuré par le Gouvernement rwandais, l'UNESCO, la FAO, le BIT, le Gouvernement français, le Gouvernement belge ainsi que par divers autres concours publics ou privés notamment d'origine suisse ou canadienne.

Le thème choisi pour ce premier colloque, la Famille africaine face au développement, a permis aux participants de procéder à un examen des problèmes qui se posent aux familles de cette région du monde, du point de vue économique, éducatif, démographique, social et juridique.

Les travaux du séminaire ont fait l'objet d'une publication dont les éditions françaises et anglaises ont été largement diffusées.

Les participants ont tiré du colloque une série de conclusions qu'ils ont confiées à l'Union Internationale des Organismes Familiaux en lui demandant d'y donner des suites appropriées:

1° Cette première rencontre a permis d'inventorier les problèmes nouveaux auxquels doivent faire face les familles africaines et de procéder à une première analyse des causes et conséquences des modifications des structures économiques, culturelles et sociales qui touchent les familles,

2° Des pays de traditions historiques, culturelles, religieuses différentes ont pu, dans un climat de grande fraternité comparer leurs expériences et échanger des méthodes de recherche pour la solution des problèmes communs,

3° Il est apparu indispensable de tout mettre en oeuvre pour permettre une nouvelle rencontre afin de poursuivre l'étude entreprise. Un délai de cinq années a été fixé à cet effet,

4° Il est apparu hautement souhaitable que soit créé un organe permanent d'échanges et de coopération pour les questions familiales en Afrique anglophone et francophone au Sud du Sahara.

En liaison permanente avec le Gouvernement Rwandais, avec l'aide des pays africains déjà membres de l'Union Internationale des Organismes Familiaux et en consultation avec les institutions internationales intergouvernementales concernées, le Conseil Général de l'UIOF a étudié attentivement ces conclusions et décidé d'y donner suite dans toute la mesure de ses moyens.

C'est pourquoi il a accepté avec reconnaissance l'invitation du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif du Rwanda de réunir à Kigali une Conférence africaine de la Famille.

Cette Conférence aura lieu du 4 au 9 septembre 1976 et aura pour thème: "L'engagement des familles dans le développement rural et urbain".

Les pays suivants sont invités à envoyer des délégués :

Angola - Botswana - Burundi - République Unie du Cameroun - République Centrafricaine - Tchad - Congo - Dahomey - Guinée équatoriale - Ethiopie - Gabon - Gambie - Ghana - Guinée - Guinée Bissau - Côte d'Ivoire - Kenya - Lesotho - Libéria - Mauritanie - Madagascar - Malawi - Mali - Mozambique - Niger - Nigeria - Rwanda - Sénégal - Sierra Leone - Somalie - Soudan - Souaziland - République Unie de Tanzanie - Togo - Ouganda - Haute Volta - Zaïre - Zambie - Ile Maurice.

La réalisation de cette conférence est rendue possible grâce aux concours financiers et techniques des institutions et pays suivants : OCAM, UNESCO, PNUD, Agence de Coopération Culturelle et Technique des pays francophones, Belgique, France. Le concours des Etats-Unis et de l'Allemagne est escompté. Le Rwanda pays hôte, met à la disposition de la Conférence ses moyens humains et techniques.

L'UIOF coordonne et anime l'ensemble de ces réalisations par le concours des membres de son comité de direction et de son Secrétariat.

Il est évident qu'une telle confrontation permettra de dégager un certain nombre de conclusions qui seront directement exploitables par les différents pays pour la mise en oeuvre de leurs politiques familiales et sociales respectives.

En outre, si les pays africains représentés estiment nécessaire de créer au sein de l'UIOF un organe permanent de liaison et de coopération pour les questions familiales dont ils assureront l'organisation, la direction et le fonctionnement, l'Union Internationale des Organismes Familiaux est décidée à apporter tout son concours à une réalisation dont elle mesure toute l'utilité et qui a déjà des équivalents en Europe et au Maghreb où sont créés les regroupements d'organisations familiaux publics ou privés membres de l'UIOF.

cl

CONFERENCE AFRICAINE DE L'UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX

Kigali, Rwanda - 4 au 9 septembre 1976.-

SECRETARIAT GENERAL

Comité d'organisation

Boîte postale 60

Kigali (Rwanda)

NOTE D'ORIENTATION SUR LE THEME CENTRAL :

"L'Engagement des familles africaines dans le développement rural et urbain".

Le mot le plus important dans ce thème et qu'il faut souligner est "L'engagement" des familles.

En effet, on peut se demander si les familles tant rurales qu'urbaines sont réellement engagées, c'est-à-dire déterminées à participer au développement ou si au contraire elles constituent un frein au progrès du fait de leur non-engagement.

Par ailleurs, il y a lieu également de se poser cette autre question, à savoir si les familles africaines, dans les conditions actuelles du monde moderne, sont à même, et dans quelle mesure, de s'engager, car la famille n'étant pas un élément statique dans la société en mutation, sa définition et ses fonctions varient inélucablement en fonction de l'évolution des sociétés. Ainsi donc assistons-nous, en Afrique, au passage de l'image méliorative de la famille, caractérisée par la solidarité entre les membres et aux fonctions multiples, à la famille moderne dont les fonctions se réduisent de plus en plus du fait qu'elles sont aujourd'hui assumées par la société globale.

En d'autres termes, on peut se demander s'il est nécessaire de restituer à la famille africaine les fonctions qu'elle exerçait dans le temps et qu'elle a perdues ou s'il s'agit plutôt de la faire participer, autant que possible, à l'exercice de ses fonctions conjointement avec la société globale.

Aussi, proposerions-nous le schéma suivant pour aider au développement des différentes conférences.

.../...

L'ENGAGEMENT DES FAMILLES AFRICAINES AU DEVELOPPEMENT RURAL ET URBAIN.

La famille : son évolution historique

- 1) Son état actuel : (rural et urbain)
- 2) . Les conditions favorables à son engagement et à sa participation au développement.
- 3) . Les conditions défavorables à son engagement et à sa participation au développement.
- 4) . Son apport concret au développement
- 5) . Sa conception du développement.
- 6) . Les limites de son engagement et de sa participation aux tâches de développement.

CONCLUSION.

- . Définir une politique familiale en Afrique en tenant compte des particularités régionales.
- . Définir les tâches concrètes qui feront l'objet d'application du Secrétariat panafricain.

N.B. Il faut que chaque conférencier développe son thème le plus exhaustivement possible en tenant compte des suggestions ci-dessus indiquées et en ayant soin de dégager des conclusions pratiques.

Kigali, le 19 juillet 1976.